



# Projet pédagogique

du 02/09/2024 au 04/07/2025

Accueil de loisirs de Poulx

**Adresse du lieu d'accueil :**

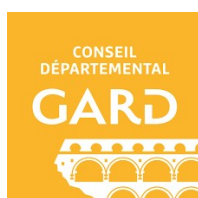
Groupe scolaire Georges Brassens  
92 Rue du vieux moulin  
30320 Poulx  
Tel : 04 66 75 57 52  
Mail : [bureaumunicipal@poulx.fr](mailto:bureaumunicipal@poulx.fr)  
**Commune de POULX**

**Responsable :**

*RICARD Marlène*



santé  
famille  
retraite  
services





## INTRODUCTION

Nom du centre de loisirs	Centre de loisirs de Poulx
<b>Organisateur</b>	<b>Commune de POULX</b>
Coordonnées du centre de loisirs de Poulx	Groupe scolaire Georges Brassens 30 320 Poulx
Dates	Du 02/09/2024 au 04/07/2025
Numéro de récépissé de déclaration	<b>0300052AP000623</b>



## Sommaire

<b>I. Le contexte de l'accueil de loisirs .....</b>	<b>2</b>
A) L'organisateur .....	2
B) La situation initiale.....	2
C) Le responsable du centre de loisirs .....	5
<b>II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques.....</b>	<b>6</b>
A) Les intentions éducatives .....	6
B) Les objectifs pédagogiques.....	6
C) Le programme d'animation.....	7
<b>III. Les moyens .....</b>	<b>11</b>
A) L'équipe pédagogique permanente .....	11
B) Les moyens financiers .....	12
C) Les moyens matériels .....	12
<b>IV. Le projet de fonctionnement.....</b>	<b>13</b>
A) La structuration du temps et du groupe : la journée type.....	13
B) La structuration des espaces.....	13
C) Les modalités de vie.....	13
<b>V. Le cadre et la loi.....</b>	<b>15</b>
<b>VI. Les modalités d'évaluation (ACM, projet, équipes.....)</b>	<b>16</b>
A) Les différents acteurs .....	16
1) Avec les enfants .....	16
2) Avec l'équipe.....	16
3) Avec les partenaires .....	16
4) Avec les parents .....	16
B) L'évaluation .....	16

## **I. Le contexte de l'accueil de loisirs**

### **A) L'organisateur**

La commune de POULX organise l'accueil de loisirs en déléguant l'animation à la Fédération nationale des Francas, association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique et agréée par les ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de celui des affaires sociales, de la Santé et des droits des femmes, ainsi que de celui de la ville, de la jeunesse et des sports.

#### **- Les Francas du Gard**

L'association départementale des Francas du Gard, développe, depuis sa création en 1958, de nombreuses actions en direction de l'enfance et de la jeunesse sur le département.

La finalité de l'action des Francas est la personne humaine et son bonheur. Les Francas s'attachent à "favoriser, dès l'enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale et, pour ce faire, cherchent à développer les potentialités dont la personne est porteuse".

### **B) La situation initiale**

#### **- La commune**

La commune est située à 10 kilomètres au nord-est du centre-ville de Nîmes, sur la partie sud du massif des Garrigues, et une partie de son territoire est occupée par le camp militaire des Garrigues. Elle fait partie de la communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole et du canton de Marguerittes. Mr Patrice QUITTARD a été élu maire de Poulx en 2020 après un premier mandat débuté en 2014. La ville de Poulx comporte 4 365 habitants (INSEE) au 1<sup>er</sup> janvier 2024. La commune a connu une forte augmentation de sa population dans les années 90 qui se stabilise maintenant depuis une dizaine d'années.

La ville est dotée de nombreuses infrastructures publiques qui le rendent très attractif sur le plan du loisir : deux terrains de foot, un city stade, un terrain de pétanque et de tennis, une crèche municipale, une grande pinède, un skate-park, une salle des fêtes.

De plus de nombreuses associations sportives (Aïkido, Football, Gym, Judo, Randonnée, Tennis) et culturelles (Peinture, Patchwork et Couture, Musique, Théâtre, Club 3ème âge, FCPE) font vivre la commune.

#### **- Le centre de loisirs**

Le centre de loisirs est situé dans les locaux du groupe scolaire Georges Brassens. Trois salles d'activités sont dédiées au centre de loisir. Deux pour la tranche d'âge des 3-5 ans et l'autre pour les 6-12 ans. Le centre de loisirs dispose également d'un accès au dojo et à la bibliothèque se trouvant au cœur des locaux. Une salle de sieste, un réfectoire, des cuisines, un jardin pédagogique, une réserve partagée, une salle de pause pour les animateurs et des cours extérieurs sont également présents. Enfin, la responsable dispose d'un bureau dans le "bureau municipal" au sein même du groupe scolaire.

Le groupe scolaire Georges Brassens comporte 345 élèves au total. Il se compose de la partie maternelle avec 144 élèves répartis en 6 classes comme suit : 2 classes de petites et de moyennes sections et 2 classes de moyennes et de grandes sections et 2 classes de petites et grandes sections.

La partie élémentaire regroupe quant à elle 234 élèves répartis en 9 classes.

Chaque école est dirigée par son directeur : M. Frédéric CRUZ pour l'école maternelle et M. Jean-Marc SIGNORI pour l'école élémentaire.

### **- Le partenariat avec les Francas**

Depuis maintenant quelques années, les élus de Poulx ont décidé d'accorder leur confiance à l'association départementale des Francas du Gard qui véhicule des valeurs fortes de l'éducation populaire telles que la laïcité, la participation des enfants et des jeunes.

Une convention est signée pour trois ans dans le cadre d'un marché public entre la mairie de Poulx et l'association départementale des Francas du Gard, suite à cela, un projet éducatif de territoire (PEDT) a été rédigé en commun afin de mettre en avant les objectifs partagés entre tous les partenaires :

- Contribuer à l'égal accès des enfants aux savoirs et aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques et techniques.
- Favoriser l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté.
- Favoriser un aménagement harmonieux des rythmes de vie des enfants et des jeunes.
- Garantir la cohérence des interventions publiques en direction des enfants sur le territoire communal.
- Renforcer la participation des associations, des familles, des enfants et des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif.

### **- Le public accueilli**

#### Les maternels :

L'enfant de 3 à 6 ans développe ses possibilités motrices, ses gestes sont hésitants, imprécis, maladroits mais il prend de l'assurance.

Son langage progresse, il pose beaucoup de questions. Il est donc nécessaire de favoriser les échanges verbaux et d'utiliser un langage riche et correct.

Il imite le réel pour apprendre, les animateurs doivent alors prendre conscience de leur rôle éducatif, ils sont un modèle. L'enfant apprécie ainsi énormément les jeux d'imitation (dinette...).

En même temps, ils s'évadent dans leur imaginaire, d'où l'importance de se mettre à leur hauteur pour capter leur attention qui reste limitée (15 à 20 minutes maximum). Les activités doivent ainsi être courtes et variées.

Il prend conscience de la différence des sexes, filles et garçons ont tendance à jouer séparément.

La socialisation s'accroît, il apprécie de plus en plus les jeux collectifs tout en gardant un intérêt pour les jeux individuels, il reste centré sur lui-même.

Il a besoin de repères avec des horaires fixes et des rituelles.

La cadre de vie doit toujours être adapté et offrir des repères spatiaux. Les aménagements intérieurs et extérieurs doivent permettre à l'enfant d'exploiter ses possibilités physiques.

Enfin, il se dépense beaucoup et a besoin de repas.

#### Les élémentaires :

Entre 6 et 8 ans

La motricité se développe rapidement, ils ont besoin de développer leur adresse et leur équilibre. Ils ont beaucoup d'énergie à dépenser.

Son attention est plus soutenue.

Il aime avoir des responsabilités, participé à la vie du groupe. Il est responsable et autonome pour certaines tâches. Sa vie collective s'enrichit, il parle beaucoup pour expliquer ses expériences aux autres. Il combine ses efforts à ceux des autres pour faire quelque chose ensemble.

Comme il maîtrise les outils, il aime développer sa créativité. Il interviendra également pour proposer des techniques.

Il commence à ébaucher des raisonnements et aura besoin de comprendre et savoir pourquoi.

Il aime s'identifier à un héros.

Entre 8 et 10 ans

Ses capacités physiques se développent, la coordination des mouvements augmente, sa force, sa rapidité, sa précision, son équilibre augmentent de manière très marquée.

Tout en restant individualisé, il a besoin de vivre en bande.

Être avec les autres lui permet de se mesurer aux autres.

Avide de connaissances, il est très curieux. Il a besoin d'expérimenter, de lire, de raisonner.

Il a besoin de raisonner pour aboutir à un raisonnement logique, il faut discuter avec lui, être à son écoute, il aime qu'on lui demande son avis.

Ce sont les héros qu'il imite, les personnes importantes à ses yeux, justice et équité sont pour lui très important.

Entre 10 et 12 ans

L'enfant favorisera les activités physiques tout en prenant en compte le besoin de repos.

Précis dans ses gestes, il aime fabriquer des choses complexes.

Sa pensée va vers l'abstrait, il résonne de plus en plus. Il se concerte, il discute et s'affirme. Il a besoin d'être valorisé.

Il se détache de la famille et s'ouvre à l'extérieur, il a besoin d'indépendance.

Membre d'un groupe, il aura besoin d'être reconnu en son sein et il cherchera un confident.

Malgré les conflits garçons/filles, il cherche la mixité.

Son envie d'expérimenter lui fera préférer les nouvelles choses.

Il a besoin de choisir librement.

La municipalité a mis en place un Conseil Municipal des enfants composé de 12 enfants (cm1 et cm2) élus par leurs camarades et se réunissant 1 fois par mois pour mettre en place les projets de leur choix pour l'école et le village. Ce CME est encadré par un enseignant et par 5 élus de la commune.

A partir de 10 ans, les Francas du Gard proposent des séjours de vacances. Ils seront programmés lors des vacances d'hiver et de l'été 2025.

Les Francas du Gard sont signataires de la charte d'accueil d'enfants en situation d'handicap. Afin d'accueillir au mieux ses enfants, l'association est en lien avec le Relais Loisirs Handicap 30 (PLH30). Ils mettent également en place des ateliers de sensibilisation auprès des différents publics que nous accueillons grâce aux malles pédagogiques mise à disposition.

Ils accueillent également des enfants aux besoins particuliers, certains ont un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), il peut s'agir d'allergies médicamenteuses, alimentaires ou autres...

## **- Capacités d'accueil et taux d'encadrement**

Il existe plusieurs types d'accueil :



-Les accueils périscolaires : ils précèdent ou suivent un temps scolaire. C'est le cas des accueils du matin et du soir, ainsi que le temps méridien qui englobe la restauration scolaire.

Plus récemment, depuis le décret de juillet 2018, les mercredis sont également des temps périscolaires.

-Les accueils extra-scolaires : ils ont lieu en dehors des jours scolaires.

C'est le cas des vacances scolaires.

Chaque animateur dispose d'une feuille de présence et pointe les enfants à leur arrivée.

La capacité d'accueil est de 80 enfants d'âge maternel et 170 enfants d'âge élémentaire lors des temps périscolaires.

Lors des temps extra-scolaires, nous pouvons accueillir 24 enfants d'âge maternel et 36 enfants d'âge élémentaire.

Il est possible d'ajuster le nombre d'enfants sur chaque tranche d'âge en fonction de la demande des familles.

Tranche d'âge	Accueils périscolaire		Accueils extra-scolaires
	Accueils du matin, midi et soir	Mercredis	Vacances scolaires
3-5 ans	1 animateur pour 14	1 animateur pour 10	1 animateur pour 8
6-12 ans	1 animateur pour 18	1 animateur pour 14	1 animateur pour 12

### **Horaires d'accueil du périscolaire :**

#### **Les accueils du matin :**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20.

#### **Les accueils du soir + goûter (chez les maternels) :**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h25 à 18h30 (chez les maternels).

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h30 à 18h30 (chez les élémentaires).

Chez les maternelles, l'accueil des familles se fait à partir de 17h15 jusqu'à 18h30.

Chez les élémentaires, l'accueil des familles se fait à partir de 17h30 jusqu'à 18h30.

#### **Les temps méridiens :**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h20 à 13h20.

### **Horaires d'accueil des vacances et des mercredis :**

**Le matin :** de 7h30 à 9h.

**Le midi :** de 11h30 à 11h45 et de 13h30 à 13h45.

**Le soir :** de 17h à 18h30.

**Fonctionnement :** 7h30 à 18h30.

## **C) Le responsable du centre de loisirs**

Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatif.

Je souhaite que le centre de loisirs soit un lieu d'épanouissement personnel pour chaque enfant qui y participe. Il doit permettre à chacun de créer sa propre liberté intellectuelle et de tendre vers un comportement citoyen.

Pour cela,

-Je serais vigilant à ce que certaines valeurs qui me semblent indissociables du mouvement de l'éducation populaire soient véhiculées au sein de nos accueils : l'humanisme, la liberté, la solidarité, la laïcité, la paix, la non-violence.

-Il est indispensable de s'allier et de communiquer avec tous les partenaires éducatifs, autour de l'enfant : les parents, l'école, les associations locales afin de créer un environnement éducatif cohérent au sein duquel les acteurs soient complémentaires.

-Nous avons un rôle d'ouverture vers le monde extérieur. Le centre de loisirs doit permettre à l'enfant la découverte de nouvelles cultures, il doit encourager l'enfant à se questionner sur son environnement et susciter l'envie d'agir localement.

## **II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques**

### **A) Les intentions éducatives**

En lien avec le projet des Francas, le projet éducatif de territoire, le projet d'école et les conceptions éducatives du directeur du centre de loisirs, les intentions éducatives de l'équipe pédagogiques sont les suivantes :

-Mise en place quotidienne du principe de "participation" des enfants en multipliant les temps d'échanges (formel ou informel) et de débats.

-Les principes de la laïcité, de mixité (dans toutes ses composantes), de solidarité et de participation seront au cœur des projets proposés aux enfants.

-Mise en œuvre de la démarche écocentre autour de différentes thématiques telles que le patrimoine, l'alimentation et la valorisation des déchets.

-Impulser une dynamique co-éducative en lien avec l'école et les familles car les accueils de loisirs contribuent à l'éducation en développant une action complémentaire de celle de la famille et de celle de l'école poursuivant, à la fois une fonction sociale et une fonction éducative et culturelle.

-Faire de la convention Internationale des Droits des Enfant, un fil conducteur au sein des projets du CLE.

-La contribution éducative des centres de loisirs éducatifs porte sur plusieurs domaines, c'est pourquoi il est important de continuer à développer des espaces de jeux diversifiés (culturelles, sportifs, manuelles...), répondant aux besoins et aux choix de chaque enfant.

### **B) Les objectifs pédagogiques**

En lien avec les objectifs éducatifs des Francas, nos intentions éducatives et nos valeurs, nous avons fait le choix en équipe des objectifs pédagogiques et des moyens suivants : voir le tableau page suivante.

### **C) Le programme d'animation**

Les programmes d'activités sont conçus par les équipes d'animation en concertation avec le responsable de la structure. Les animations proposées découlent des objectifs pédagogiques. Ils doivent prendre en compte les besoins des enfants, les contraintes de l'organisateur et être en accord avec ses valeurs.

Valeurs éducatives	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Le « vivre ensemble »	Créer du lien social	Intégrer les familles à la vie de l'accueil de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des accueils conviviaux, à l'écoute, disponible.</li> <li>• Accompagner les familles dans leur rôle premier d'éducateur, les écouter et les orienter selon leurs besoins.</li> <li>• Présenter les équipes et communiquer sur l'organisation (via outils).</li> <li>• Proposer des temps conviviaux incluant les familles.</li> <li>• Créer des sondages pour favoriser l'opinion et l'avis des familles.</li> <li>• Créer des questionnaires de satisfaction.</li> <li>• Organiser des interventions des familles pour qu'ils partagent avec les enfants leur métier.</li> <li>• Organiser des interventions/sorties de différents cœurs de métier incluant les familles.</li> </ul>
		Renforcer le lien territorial	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser/Participer à des journées d'inter centre.</li> <li>• Renforcer le lien intergénérationnel.</li> <li>• Entretenir le lien avec le Relais Loisirs Handicap 30.</li> <li>• Créer du lien avec le CME.</li> <li>• Renforcer le lien avec les associations locales (football, bibliothèque, judo, tennis, danse, arts plastiques, couture...).</li> <li>• Privilégier les commerces de proximité.</li> <li>• Mettre en place du lien avec l'école autour de projets communs.</li> </ul>
		Créer des échanges entre les enfants/jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le lien « maternelle » et « élémentaire » autour de temps conviviaux comme les repas/goûters partagés et les grands jeux en commun ainsi qu'autour de projet en commun.</li> <li>• Créer du lien entre les « primaires » et les adolescents lors de l'été.</li> </ul>

La participation	Encourager à la citoyenneté	Sensibiliser les enfants à l'éco-responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser à l'environnement locale, à la faune et à la flore.</li> <li>• Lutter contre le gaspillage de déchets</li> <li>• Donner une nouvelle vie aux objets.</li> <li>• Privilégier les goûters « fait centre ».</li> <li>• Proposer des activités autour de la biodiversité.</li> <li>• Limiter notre impact environnemental.</li> <li>• Valoriser le compostage.</li> <li>• Eduquer au tri sélectif.</li> <li>• Donner du sens au label « écocentre ».</li> <li>• Mettre en place des projets autour des jardins partagés.</li> <li>• Entretien le partenariat avec l'association « Soignons la terre, soignons les Hommes », cocréer des projets écologiques.</li> </ul>
		Garantir la laïcité pour tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir un espace de vie sécurisant et de confiance pour tous.</li> <li>• Garantir un accès à tous.</li> <li>• Favoriser l'inclusion et la mixité.</li> <li>• Garantir la liberté de conscience.</li> <li>• Créer un projet autour en incluant la « charte de la laïcité ».</li> <li>• Promouvoir l'application de la non-discrimination sous toutes ses formes.</li> </ul>
		Accompagner les enfants à acquérir du respect et du partage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coconstruire les règles de vie, les afficher, elles doivent être comprises et connues de tous.</li> <li>• Participer au projet « Histoire de mieux vivre ensemble ».</li> <li>• Promouvoir le respect sous toutes ses formes.</li> <li>• Pratiquer l'inclusion, la mixité et la coopération.</li> <li>• Pratiquer une pédagogie active.</li> </ul>

L'émancipation	Mettre les droits des enfants au cœur des activités et de la vie quotidienne	Favoriser l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les enfants vers de l'indépendance.</li> <li>• Donner des tâches de responsabilité.</li> <li>• Encourager les enfants dans leur développement.</li> <li>• Mettre en avant et valoriser les compétences des enfants.</li> <li>• Amener les enfants à la rationalité à travers des activités scientifiques et techniques.</li> </ul>
		Sensibiliser/Transmettre aux enfants les codes sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'égalité des filles et des garçons.</li> <li>• Participer au projet « Buzzons contre le sexisme ».</li> <li>• Lutter contre toutes les formes de discrimination.</li> <li>• Lutter contre les stéréotypes de genre.</li> </ul>
		Donner un accès à la culture, aux loisirs, et aux sports	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir le sport pour tous (handisport + mixité de genre).</li> <li>• Proposer des sports émergents.</li> <li>• Proposer les activités innovantes et variées.</li> <li>• Participer à l'opération « C'est mon patrimoine ».</li> <li>• Participer au Téléthon de Poulx.</li> <li>• Participer au « festival 1, 2, 3 soleil ».</li> <li>• Favoriser l'imaginaire, les jeux théâtraux et les jeux d'expression.</li> <li>• Découvrir son patrimoine sous forme de jeux.</li> <li>• Promouvoir des activités manuelles et culturelles.</li> <li>• Faire connaître aux enfants, leurs droits et leurs devoirs, les mettre systématiquement au cœur de la vie de l'accueil de loisirs.</li> <li>• Participer à la journée de la JUDDE.</li> <li>• Participer au projet « Graine de philo ».</li> <li>• Accompagner les enfants à découvrir et exprimer leurs émotions et leurs opinions.</li> <li>• Rendre les enfants acteurs de certains temps (choix d'activité, meneur activité...).</li> </ul>

### III. Les moyens

#### A) L'équipe pédagogique permanente

	<b>Responsable : Clarisse Thivillon BAFA/BPJEPS LTP</b>		
<b>Accueils du matin</b>	BEAUBOIS BERNARD Théo MALLIER Eve	BAFA/BPJEPS APT/BPJEPSLTP BAFA	CDI CDII
<b>Temps méridiens élémentaires</b>	BEAUBOIS BERNARD Théo MALLIER Eve	BAFA/BPJEPS APT/BPJEPSLTP BAFA	CDI CDII
<b>Accueils du soir élémentaires</b>	BEAUBOIS BERNARD Théo MALLIER Eve	BAFA/BPJEPS APT/BPJEPSLTP BAFA	CDI CDII
<b>Accueils du soir maternels</b>	MALLIER Eve BEAUBOIS BERNARD Théo FOURMI Gwladys CHAMBOREDON Marine CHALANDE Lana	BAFA BAFA/BPJEPS APT/BPJEPSLTP Formation CPJEPS CPJEPS Formation CPJEPS	CDII CDI CDD CDI CDD
<b>Mercredis</b>	MALLIER Eve BEAUBOIS BERNARD Théo FOURMI Gwladys CHAMBOREDON Marine CHALANDE Lana	BAFA BAFA/BPJEPS APT/BPJEPSLTP Formation CPJEPS CPJEPS Formation CPJEPS	CDII CDI CDD CDI CDD

#### Rôle et attitude de l'équipe

Le responsable :

-Mettre en place un contexte relationnel bienveillant au sein de l'équipe et avec toutes les personnes présentes, tant enfants qu'adultes.

-Faire le recrutement de l'équipe.

-Gestion de l'équipe (plannings horaires, organiser et mener des temps de réunions, dynamiser l'équipe, montrer une exigence pour la qualité de l'action, réguler les tensions au sein de l'équipe, veiller à sa cohésion) ...

-Être garant du projet pédagogique : le concevoir avec l'équipe d'animation et l'évaluer ensemble également.

-Gestionnaire : sur des tâches administratives (déclarations...) et financières. Il est garant du matériel des locaux.

-Formateur : Suivre et évaluer tous les membres de l'équipe d'animation (stagiaires et diplômés). Il gère la communication et l'information sur les événements du centre. Il a en charge la relation avec les différents partenaires et élus.

#### Le recrutement

Les membres de l'équipe périscolaire sont embauchés directement par le siège des Francas du Gard qui organise des jurys d'embauche.

Lors des vacances scolaires, les entretiens sont faits directement par le directeur sur la base de critères de recrutement recensés sur une grille d'entretien et en lien direct avec les objectifs pédagogiques de la structure. En effet, l'équipe se veut polyvalente et aux compétences variées.

### **La place des Contrats d'Engagement Educatif (CEE)**

L'animation volontaire, c'est aussi un espace dans lequel la société dit à une partie de sa jeunesse qu'elle a confiance en elle, qu'elle lui permet de prendre de vraies responsabilités, dans un cadre défini et avec des adultes qui l'accompagnent : c'est une relation institutionnellement non hiérarchisée construite sur un projet ponctuel et à durée courte, prenant en charge les vacances scolaires et les mercredis des enfants et des jeunes.

## **B) Les moyens financiers**

### **Composition du budget de la structure**

Le centre de loisirs possède un budget par période d'activités. L'élaboration du budget se fait entre le directeur départemental et le directeur de la structure pour se projeter sur l'année N+1 et les effectifs attendus (prévisionnel).

Pour permettre au budget d'être équilibré, nous faisons un calcul des charges et un calcul des produits. Avec un prévisionnel au plus juste, cela nous permet d'avoir un équilibre au budget. Les charges se calculent principalement grâce à un ratio par journée de présence d'enfants en centre de loisirs, mais aussi, avec des charges fixes comme du transport, de la télécommunication et les salaires par exemple. Sur ces charges, nous préparons d'autres budgets annexes comme la mise en place de séjour ou alors une ligne d'investissements.

Les produits sont calculés selon trois sources : la participation des usagers, les communes et les prestations de services ordinaires dégagés par la CAF. Malgré tout, des dossiers de subventions pourront venir se rajouter si un projet le nécessite.

## **C) Les moyens matériels**

Le centre de loisirs se situe dans les locaux du groupe scolaire de Poulx. Nous avons trois salles d'activités et un espace de stockage mis à disposition par la mairie. Nous avons accès au reste des salles du groupe scolaire à l'exception des salles de classes.

La commune nous a équipé de l'ameublement : tables et chaises. Les autres meubles : étagères, armoires, bibliothèques sont des dons ou des achats et appartiennent donc aux Francas.

Les salles sont équipées de matériel pédagogique : matériels sportifs, livres, consommables, jeux, outils, aménagements extérieurs, ainsi que du matériel de bureau.

Le centre de loisirs est doté d'un véhicule de type "minibus", 8 places dans l'optique de déplacements pour les activités extérieures ou bien pour se rendre sur le lieu de rendez-vous pour les séjours.



## IV. Le projet de fonctionnement

### A) La structuration du temps et du groupe : la journée type.

Pour les journées des mercredis et des vacances :

<b>7h30 – 9h00</b> : Temps d'accueil échelonné	<b>9h00 – 9h30</b> : Quoi de neuf ? Humeur du jour ? Echanges avec les enfants, que veulent-ils faire ? Présentation de la journée.
<b>9h30 – 11h30</b> : Activités	<b>11h30 – 11h45</b> : Temps d'accueil (départ/arrivée) <b>Jusqu'à 12h00</b> : Temps libre pour les enfants
<b>12h00 – 13h30</b> : Pause méridienne	<b>13h30 – 13h45</b> : Temps d'accueil (départ/arrivée)
<b>13h30 – 15h30</b> : Sieste pour les 3-5 ans (sauf exceptions) + réveil en douceur <b>13h30 – 14h à 14h30</b> : Temps calme pour les 6-12 ans	<b>14h30 – 16h30</b> : Activités
<b>16h30 – 17h00</b> : Goûter	<b>17h – 18h30</b> : Temps d'accueil échelonné

Pour les journées du périscolaire :

<b>7h15 – 7h30</b> : Mise en place des salles et des jeux par les animateurs	<b>7h30 – 8h30</b> : Temps d'accueil échelonné
<b>11h30 – 12h30</b> : Temps méridien, animation par les animateurs (pour les Grandes sections)	<b>12h30 – 13h30</b> : Temps méridien, repas (pour les Grandes sections)
<b>16h30 – 17h30</b> : Temps du goûter	<b>17h15 – 18h30</b> : Temps d'accueil échelonné
<b>18h30 – 18h45</b> : Temps de rangement + fermeture portails	

### B) La structuration des espaces

Les salles d'activités sont aménagées pour permettre aux enfants de jouer en sécurité, leur assurer une liberté dans leurs jeux ou leur permettre de s'isoler s'ils le souhaitent. Elles doivent disposer de nombreux repères (temporels, visuels...) pour que les enfants évoluent de manière la plus autonome possible. Chaque espace est pensé pour répondre à un besoin des enfants et devront être agencés de façon non genrée pour permettre la mixité.

### C) Les modalités de vie

#### Relations et communication

##### Avec les élus

Dans le cadre de note convention passée avec la mairie, la communication avec les élus nous permet de faire vivre le projet éducatif territorial. Nous nous devons de communiquer régulièrement avec ces derniers.

Une rencontre sera organisée entre les représentants élus de l'Association départementale des Francas du Gard, le responsable du centre loisirs et les représentants élus de la Mairie au moins trois fois par an, dans le cadre d'une commission enfance jeunesse :

- Dont une rencontre au mois de juin
- Dont une rencontre au mois de novembre
- Dont une rencontre au mois de février

Les représentants de l'association départementale des Francas du Gard participeront au comité de pilotage à chacune des convocations, à l'initiative de la Mairie.

Ces réunions de concertation auront pour but d'examiner :

- Les moyens mis à dispositions de l'Association départementale des Francas du Gard
- Le bilan quantitatif et qualitatif des activités périscolaire et extrascolaire.

Une évaluation des objectifs quantitatifs et qualitatifs sera également effectuée chaque année par l'Association départementale des Francas du Gard et la Mairie ainsi qu'un temps partagé d'évaluation des personnels mis à disposition.

### **Equipe pédagogique / enfants**

L'animateur est présent avant tout, pour assurer la sécurité physique et morale de l'enfant. La sensibilisation au respect des règles de sécurité et d'hygiène est primordiale. Il est garant du bon déroulement des différents temps d'activités d'une journée. Il doit, selon l'âge, adapter son langage, sa façon d'être et son activité. Il a un rôle et des intentions éducatives dans le développement chez l'enfant. L'animateur est aussi là pour proposer des valeurs éducatives et montrer l'exemple. Il est disponible, à l'écoute, attentif et communique avec les enfants. Il joue, laisse faire et facilite le jeu.

### **Animateurs / animateurs**

Une bonne relation est la base d'un bon déroulement de la journée. Les animateurs font partie d'une équipe dans laquelle ils doivent communiquer, passer des relais, s'entraider, se soutenir... pour avoir une attitude partagée et cohérente. La personnalité de l'animateur doit bien sûr être respectée. L'animateur doit cependant respecter celle des autres. Il est important de discuter, négocier, faire des concessions, affirmer ses idées... Pour une bonne cohésion, le directeur met en place de nombreux outils pédagogiques permettant aux animateurs d'apprendre à mieux se connaître.

### **Directeur / enfants**

Le directeur n'est pas présent uniquement pour "faire la police", il faut donc veiller à ne pas le mettre en situation de recours obligé face à un problème de discipline. Il pourra toutefois conseiller l'équipe d'animation sur le comportement à tenir. De plus, il pourra être amené à participer à certains temps d'animation.

### **Directeur / animateurs**

Cette relation est basée sur l'écoute, la confiance et le respect mutuel. Pour entretenir une relation durable et respectueuse avec l'animateur, le directeur doit pouvoir se remettre en question. Le directeur a son rôle de formateur et de référent auprès de son équipe pédagogique. Il est aussi garant de règles non négociables que les animateurs doivent accepter. Il appartient au directeur de les expliquer pour mieux les faire appliquer. Le directeur peut instaurer des moments de convivialité avec son équipe lors des réunions, de sorties... afin de favoriser une bonne ambiance de travail.

### **Equipe pédagogique / parents**

Le centre de loisirs est un lieu complémentaire à celui de l'école et de la vie familiale. Pour certains parents, emmener leur(s) enfant(s) dans ce type de structure demeure plutôt une contrainte professionnelle. Nous souhaitons que l'accueil de loisirs reste un lieu d'échanges, de partages et de découvertes. Toute l'équipe d'animation travaille pour faire de l'accueil de loisirs un moment convivial et chaleureux.

Les temps d'accueil sont pensés par l'équipe pédagogique : Comment accueillir un parent ? Comment créer des échanges ente animateurs, parents et enfants ? Comment les informer ? Ce temps favorise l'échange, le partage et la découverte.

Pour rassurer au maximum les familles, l'équipe pédagogique a un rôle capital pour faire de l'accueil des familles, un moment privilégié. Pour cela, elle impulse une dynamique journalière. La confiance, la sérénité, la convivialité, l'accompagnement et la sécurité nourrissent ce temps particulier. Les familles sont les principaux acteurs de l'éducation des enfants. Ils peuvent cependant s'impliquer dans les projets et les actions de l'accueil de loisirs. Il est alors nécessaire de les informer et de les écouter. La présence des familles permet de dynamiser le quotidien de la vie d'un accueil de loisirs.

### **La communication aux parents**

#### **Animations :**

Les parents auront la possibilité de s'entretenir avec les animateurs de leurs enfants, sur le contenu de la journée et sur le comportement de ce dernier. Pour un problème plus lourd touchant l'enfant, les parents seront convoqués en présence du directeur du centre social et si besoin de l'animateur ayant émis le souhait d'effectuer cette rencontre.

Lors de certaines sorties, la présence des parents pourra être proposée dans le but de partager des moments conviviaux ensemble.

Pour faire prendre conscience de notre travail tout au long de l'année, certaines animations sont ouvertes aux parents : spectacle de fin d'année, kermesse solidaire, rencontres autour du jeu, projection de courts-métrages ou de diaporama de photos, cafés rencontres le soir... Ceci favorise vraiment leur investissement et la prise du temps pour apprendre à mieux les connaître.

#### **Le site internet / Facebook :**

Le site internet de l'accueil de loisirs permet de découvrir de nombreuses informations : programme d'activités, les photos de l'accueil de loisirs, dossiers d'inscription mais aussi des informations plus générales.

#### **Questionnaires / Sondages :**

Ils sont également un moyen de recueillir la parole des familles avec qui on échange moins au quotidien. Après une analyse des questionnaires réunis, un bilan permet de se poser de nouvelles questions sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs.

#### **Réunions d'informations :**

Les séjours font l'objet de réunions d'informations.

Les parents ont la possibilité de consulter le projet pédagogique.

## **V. Le cadre et la loi**

Les règles de vie seront établies avec les enfants le premier jour des vacances sous forme de jeu. Elles devront être utiles, claires, connues de tous et le moins nombreuses possible. Si besoin des rappels aux règles de vie pourront être faits.

Il n'y a de liberté que lorsqu'un cadre et des règles sont établis. Dès lors, l'enfant sait ce qu'il peut faire ou non. Non seulement les règles, les limites à poser aux désirs de l'enfant sont nécessaires à son développement, mais elles constituent pour lui des repères indispensables.

L'enfant doit apprendre que si des règles existent, ce n'est pas pour brimer et entraver sa liberté, mais pour lui permettre de mieux vivre en collectivité.

L'énoncé clair de règles sécurise l'enfant. Comme si les limites lui offraient un obstacle auquel il s'affronte, mais sur lequel il peut en même temps s'appuyer. L'absence de limites constitue une absence d'appui qui empêche l'enfant de grandir et d'intérioriser les règles, quelles qu'elles soient. Un enfant comprend si nous posons un interdit et que nous lui en expliquons les raisons.

## **VI. Les modalités d'évaluation (ACM, projet, équipes...)**

L'évaluation du projet permet de mesurer l'impact, de comprendre nos forces et nos faiblesses. Elle nous permet aussi de réajuster le projet en fonction des enfants, des événements afin que celui-ci soit le plus adapté, réalisable.

### **A) Les différents acteurs**

L'évaluation se déroule en plusieurs étapes et avec plusieurs acteurs.

#### **1) Avec les enfants**

Les méthodes pour qu'ils participent à l'évaluation sont les bilans à chaque fin de séance ou de journée. Ces bilans sont proposés par l'équipe d'animation et doivent permettre à l'enfant de s'exprimer. Les animateurs sollicitent la parole de chacun et essaient de trouver des solutions en consultant les retours des enfants. Cela permet pour les prochaines fois d'améliorer nos projets et d'investir l'enfant.

#### **2) Avec l'équipe**

Sous forme de réunion mensuelle où l'échange est préconisé afin d'adapter les moyens et les méthodes pour être le plus juste possible. Lors de ces temps, l'équipe transmet ce qui se passe réellement sur le terrain, mesure les forces et les faiblesses du projet. Ces réunions ont pour but de trouver des solutions pour améliorer la mise en place du projet et atteindre les objectifs.

Les animateurs ont des temps de préparation qui servent à proposer des activités inscrites dans un projet, de préparer en amont les bilans pour les enfants, de construire ou réajuster les moyens et les méthodes mises en place au sein de la structure pour faire vivre le projet.

#### **3) Avec les partenaires**

Ponctuellement, sous forme d'échange. Ces temps ont pour but de coopérer, d'inclure chaque partenaire et d'améliorer nos collaborations. Nous identifions nos futures hypothèses de travail en nous appuyant sur les retours des enfants et de l'équipe présente.

#### **4) Avec les parents**

Ponctuellement, sous forme d'échange en favorisant l'écoute. Nous pouvons proposer des moyens plus concrets afin de connaître l'avis des parents sous forme de sondage, de questionnaires, de réunions, etc.

### **B) L'évaluation**

Un bilan est fait par les animateurs en fin de période. D'autres bilans formels pourront avoir lieu en fonction des besoins de l'équipe.

Le bilan nous permettra de faire un point sur le déroulement des vacances. Nous évaluerons si les objectifs ont été atteints. Ainsi, nous pourrions modifier/ajuster si besoin le déroulement des prochaines périodes.

La communication est l'élément essentiel pour notre bon fonctionnement. Il ne faudra pas attendre pour aborder un problème particulier, tout doit pouvoir être dit au sein de l'équipe.

Une fiche d'auto-compétences est distribuée aux animateurs stagiaires en début de période. Le but est de cibler les besoins de l'animateur afin de l'accompagner et de le former. Une seconde fiche de compétences sera à compléter à la fin de la période, afin d'observer les éventuelles évolutions et cela permettra également de faire un bilan général avec le directeur.